

Commune d'OUGNEY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 10 juin 2020

Présents : Mr Cédric IVANES, Mr TONNELIER Nicolas, Mr BÔLE Hervé, Mme JUY Ghislaine, Mme ROTH DIT BETTONI Emilie, Mme GILLET Françoise, Mme MAITE Aurélie, Mr LAVRY Gilles, Mr JOUILLEROT Sébastien, Mr POLYDAMAS Moïse, Mr PILLOT Sébastien

Délibérations

Délégation du conseil municipal au maire sur l'article L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré à l'unanimité.

Délégation du maire sur le montant des achats.

-proposition d'un montant de 5000€.

Délibéré à l'unanimité.

Délégation des adjoints pour les signatures.

-proposition pour la police funéraire, sur les mandats et titres.

Délibéré à l'unanimité.

Indemnités des adjoints :

Le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités des adjoints à effet du 27 Mai 2020.

M. Nicolas TONNELIER, 1^{er} adjoint, 100% du barème officiel des adjoints des communes de – de 500 habitants, 9.9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

M. Hervé BOLE, 2^{ème} adjoint, 100% du barème officiel des adjoints des communes de – 500 habitants, 9.9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Mr. Nicolas TONNELIER et Hervé BOLE s'étant retiré de la salle au moment du vote.

Délibéré à l'unanimité

Location maison du temps libre

-Gestion et attribution :

Une gratuité par an pour les associations (Pagney, Vitreux et Ougney) sur validation du conseil municipal.

Deux gratuités pour les PAVIOU sans avis du conseil.

Délibéré à l'unanimité.

-Tarif de la maison du temps libre :

Actuellement : 90€ pour 1 jour (habitants)

180€ pour 2 jours (habitants)

180€ pour 1 jour (extérieurs)

360€ pour 2 jours (extérieurs)

Proposition : 110€ pour 1 jour (habitants)

200€ pour 2 jours (habitants)

200€ pour 1 jour (extérieurs)

400€ pour 2 jours (extérieurs)

Les tarifs seront applicables au 1^{er} Janvier 2021. Les frais de nettoyage et de caution ne changent pas.

Délibéré à l'unanimité.

Commissions

- Communication et vie associative

-Mr IVANES Cédric

-Mme GILLET Françoise

-Mme MAITRE Aurélie

Délibéré à l'unanimité.

- Bâtiments et gestion services techniques

-Mr IVANES Cédric

-Mr TONNELIER Nicolas

-Mr BÔLE Hervé

-Mr POLYDAMAS Moïse

Délibéré à l'unanimité.

- Cadre de vie et gestion funéraire

-Mr IVANES Cédric

-Mr TONNELIER Nicolas

-Mme ROTH DIT BETTONI Emilie

-Mme GILLET Françoise

-Mme GREGOIRE Séverine

Délibéré à l'unanimité.

- Urbanisme, voirie, assainissement, réseau

-Mr IVANES Cédric

-Mr TONNELIER Nicolas

-Mr BÔLE Hervé

-JOUILLEROT Sébastien

-Mr PILLOT Sébastien

-Mr MAITRE Christophe

Délibéré à l'unanimité.

- Gestion forestière

-Mr IVANES Cédric

-Mr TONNELIER Nicolas

-Mr LaVRY Gilles

-Mr JOUILLEROT Sébastien

- Mr PIGUET Cyril

Délibéré à l'unanimité.

- Syndicat mixte d'Énergie, d'équipement et d'E-communication du Jura (SIDEDEC)

-Mr IVANES Cédric

-Mr TONNELIER Nicolas

-Mme JUY Ghislaine

-Mr POLYDAMAS Moïse

Délibéré à l'unanimité.

- Appel d'offre

-Mr IVANES Cédric

Mme JUY Ghislaine

-Mr POLYDAMAS Moïse

Le conseil ne fixera pas de seuil budgétaire pour cette commission

Nombre de personnes par commissions : entre 3 et 5.

Délibéré à l'unanimité.

Procuration

Procuration postale pour la secrétaire de mairie : réception du courrier, réception des pièces d'identité, signature des recommandés à la poste.

Délibéré à l'unanimité.

Logement mairie

Location de l'appartement au dessus de la mairie pour une courte période.

Dépôt de garantie : la personne n'utilisant pas l'appartement, aucune caution en sera demandée.
Un loyer de 307€.
Délibéré à l'unanimité.

Garder cet appartement pour faire le bureau du maire ainsi que les archives après le départ du locataire.
Délibéré à l'unanimité.

Cartes avantages jeunes

La carte avantages jeunes sera offerte aux enfants de la commune dans la limite d'âge de 18 ans scolarisé ou non.
Délibéré à l'unanimité.

Spectacle de fin d'année

- Noël des enfants
50 enfants inscrits pour le Noël 2019.
Budget pour le spectacle 2020 : 1300€
Date proposée : 13 décembre 2020.
Délibéré à l'unanimité.

- Repas des seniors (+63 ans)
29 inscrits au repas 2019.
Budget pour le repas 2020 : 35€ (boissons inclus)/personnes
Budget colis : 40€
Façon de le noter sur la demande viendra ne viendra pas
Délibéré à l'unanimité.

Entretien du village

Recensement des jardiniers dans le village.
Budget : 500€ maximum
Délibéré à l'unanimité.

Nettoyage des fontaines :
Mr PETIGNY Pascal se propose de nettoyer les lavoirs avec de l'aide.
Date à définir

Questions diverses

- Demande de devis pour le réglage de la sonnerie des cloches.
- Délibération : -camion kebab : 80€ pour la consommation d'électricité à l'année en 2021.
-Pizza Max : 40€ pour la consommation d'électricité à l'année (présent 2 fois par mois) en 2021.
- Monument aux morts : appel d'offre pour refaire les gravures sur le monument.
- Drapeaux : achat de drapeaux lestés pour la mairie (150€ le drapeau)
- Archivage et tri des documents en mairie : demande d'une journée en heure complémentaire pour Mélanie.
- L'application de Panneau Pocket : 180€ par an.
- Horaires de la Poste : proposition d'ajustement des horaires.

Le Maire
Cédric IVANES